



**Mardi 21 février 2017**  
**18h30, Uni Dufour**

# Taxer les robots?

CONFÉRENCE DE

**Xavier Oberson**

Professeur de droit à l'Université  
de Genève, Avocat

Entrée libre

[www.unige.ch/public](http://www.unige.ch/public)

Leçon d'ouverture  
du semestre de printemps



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

# LEÇON D'OUVERTURE DU SEMESTRE DE PRINTEMPS

Mardi 21 février 2017 | 18h30, Uni Dufour

---

**L**e développement de l'intelligence artificielle commence à avoir des conséquences fondamentales sur tous les aspects de notre vie et de notre travail.

Les robots remplacent progressivement certaines activités humaines dans les secteurs des services et de l'industrie. Ceci n'est pas sans impact sur le marché de l'emploi mais aussi sur les recettes fiscales et de sécurité sociale qui y sont associées. En effet, les besoins de sources de financement risquent de prendre de l'importance avec l'accroissement des personnes se retrouvant sans emploi.

**Une imposition des robots pourrait être une solution.**

C'est la thèse avancée par **Xavier Oberson**. Selon lui, la création d'une personnalité juridique propre pourrait ouvrir la voie à une imposition des robots. Il évoquera les questions fondamentales d'ordre juridique, économique et éthique que soulève ce concept. Il s'exprimera également sur les difficultés de la mise en œuvre de cette nouvelle capacité contributive.

*Xavier Oberson est professeur de droit fiscal suisse et international à l'Université de Genève. Il est également le fondateur et le directeur du LL.M. Tax. Associé dans une étude d'avocats spécialisée dans le domaine du droit fiscal, il est régulièrement sollicité par le Conseil fédéral.*

